

Les nuisances de l'aéroport de la Blécherette considérées comme «marginales»

Les résultats de deux études commandées en 2022 par la municipalité de Lausanne ont révélé que l'aérodrome ne posait pas de problèmes majeurs en termes de santé. Les riverains demandent quand même de nouveaux efforts



Lionel Ducret et Bruno de Siebenthal, administrateurs de la Blécherette, posent devant un avion sur le tarmac de l'aéroport. — © JEAN-CHRISTOPHE BOTT / keystone-sda.ch



Raphaël Jotterand

Publié le 20 juin 2023 17:20. Modifié le 21 juin 2023 19:29.



Les nuisances sonores en lien avec les activités de l'aéroport de la Blécherette ne sont pas responsables de cas de maladies ou de décès. Une gêne auditive, parfois marquée, a en revanche été constatée. C'est ce que révèle un rapport présenté ce

mardi par la municipalité lausannoise. Cette dernière avait commandé deux études début 2022 afin d'estimer les impacts, économiques et sanitaires, liés à l'exploitation de l'aérodrome.

D'un point de vue économique, l'analyse menée par la Haute Ecole de gestion ARC a conclu que les retombées de la Blécherette s'élèvent à 20 millions de francs par an et que 120 employés sont concernés. «Les 75% de ce montant proviennent directement de l'impact de l'activité de l'aéroport. C'est l'équivalent d'une bonne PME pour le tissu économique vaudois», souligne Alain Segessemann, coauteur du rapport.

Lire aussi: [L'aéroport de la Blécherette gagne un nouveau combat au niveau cantonal](#)

Dialogue renoué

Près de deux ans après que de vives tensions ont éclaté entre l'Association des riverains de la Blécherette (ADRB) et les administrateurs de l'aéroport à la suite de la publication d'un livre blanc et d'une salve d'interpellations aux niveaux fédéral, cantonal et communal, le dialogue a donc repris. «Ce n'est pas facile, admet Natacha Litzistorf, municipale lausannoise en charge du Logement, de l'Environnement et de l'Architecture (LEA). Mais je tiens à souligner que nous y sommes parvenus et que nous devons continuer à nous rencontrer pour faire avancer les choses.»

Forte de ces nouveaux résultats, la municipalité de Lausanne veut désormais renouveler le protocole d'accord signé avec l'aéroport et les riverains en 2018. Pourtant, [le site historique de la Blécherette](#) est assuré de pouvoir maintenir ses activités grâce à une concession délivrée par la Confédération et qui court jusqu'en 2037, ainsi que par un droit de superficie (DDP) validé par le Conseil communal en 1999 et qui se termine en 2069.

Lire aussi: L'aéroport de la Blécherette ne fait pas de bruit au niveau fédéral

Nouveau protocole d'accord en vue

«Nous voulons aller au-delà du cadre légal afin d'assurer de bonnes conditions de vie aux habitants, en incitant les exploitants de l'aéroport à diminuer les nuisances sonores, explique Natacha Litzistorf. Elle espère que les résultats de ces études permettront de tirer des «enseignements utiles». La municipalité souhaite une entrée en vigueur de ce nouveau protocole fin 2023-début 2024.

Mais le chemin sera semé d'embûches pour trouver un terrain d'entente, comme l'ont démontré quelques échanges tendus entre administrateurs et riverains. Ces derniers ont cherché à minimiser les résultats de l'étude, en rappelant que l'impact régional de la Blécherette était dix fois moins important qu'à Sion, proportionnellement à sa population.

Lire aussi: Cette fois, le «mur du son» a été franchi entre La Blécherette et les riverains

Quant aux représentants de l'aéroport, ils ont fait part de leur mécontentement quant à une affirmation de l'étude concernant l'impact sur la santé, qui indique que s'il fallait «monétiser les années de vie perdues à cause du bruit», la facture grimperait entre 57 et 114 millions de francs en 2030. «Nous avons comparé ces chiffres avec ceux de Cointrin et de l'ensemble des six aéroports londoniens. C'est aberrant car l'impact calculé est deux fois plus élevé qu'à Genève et huit fois plus important qu'à Londres», s'est agacé Lionel Ducret, administrateur de l'aéroport de la Blécherette.

Taxer les vieux avions

Dans cette ambiance pesante, les représentants de l'ADRB ont réclamé que de nouveaux accords soient conclus prochainement, comme la mise en place de silencieux sur tous les avions, l'entrée en vigueur d'une taxe sur les vieux avions bruyants et la limitation des décollages le week-end. Lionel Ducret a assuré vouloir continuer de diminuer les nuisances mais s'est dit déçu par le «peu de prise en compte des efforts réalisés jusqu'à présent». «L'aéroport n'effectue que 40 000 mouvements sur les 45 000 autorisés et les vols se tiennent de 8h à 20h alors qu'ils pourraient y en avoir de 6h à 22h», ont rappelé les représentants de l'institution lausannoise.